

PROCÉDURE POUR PLAINTES ET APPEL - VÉRIFICATION

Les plaintes et les appels soumis au BNQ, qu'ils concernent les services du BNQ ou d'un CLIENT ayant obtenu un avis de vérification du BNQ, doivent être adressés par écrit par le plaignant et être acheminés :

à l'attention du **Responsable qualité**

par courrier postal : 333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7

ou

par télécopieur : 418 652-2292

ou

par courriel : bnqinfo@bnq.qc.ca

Le processus en vigueur sera transmis par le responsable qualité au demandeur.